

VIE ADMINISTRATIVE

M. Emmanuel RUSSEL a quitté ses fonctions de Directeur général depuis le 28 avril 2017 et a été remplacé par M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT en qualité de Directeur général de transition jusqu'au 4 septembre 2017.

Lors du conseil d'administration du 4 septembre 2017, les membres du conseil d'administration ont élu en qualité de nouveau Directeur général M. Philippe DEPOUX.

Lors de l'assemblée générale du 19 octobre 2017, M. Henri de PRACOMTAL a fait part aux actionnaires de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Président de la COMPAGNIE LEBON. Le conseil d'administration du 29 novembre 2017 a décidé la nomination de M. Bertrand LECLERCQ en qualité de Président pour le temps restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous proposons de ratifier la nomination de M. Bertrand LECLERCQ, en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire lors de la séance du conseil d'administration du 29 novembre 2017, en remplacement de Monsieur Henri de PRACOMTAL, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les conventions réglementées conclues conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants et L.225-42-1 du code de commerce.

Au cours de l'exercice 2017, la COMPAGNIE LEBON a fait usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par la dernière assemblée générale d'opérer en bourse sur ses propres actions, en vue notamment de la régularisation et de l'animation du marché.

La COMPAGNIE LEBON souhaite se voir autoriser un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre des articles L.225-209 et suivants du code de commerce et du règlement européen n° 596/2014 du 16 avril 2014, portant sur 10 % du capital détenus sous formes d'actions propres. Les objectifs de ce programme sont décrits au paragraphe IX-6V- du présent document.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute natures attribuables à M. Bertrand LECLERCQ au titre de son mandat de Président et à M. Philippe DEPOUX au titre de son mandat de Directeur général.

De plus nous vous demandons de bien vouloir approuver les rémunérations dues et attribuées à M. Henri de PRACOMTAL, Président entre le 1^{er} janvier et le 19 octobre 2017 ; M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT, Directeur général entre le 28 avril et le 4 septembre 2017 ; M. Philippe DEPOUX, Directeur général depuis le 4 septembre 2017 et M. Bertrand LECLERCQ, Président depuis le 29 novembre 2017.

Le conseil d'administration du 11 avril 2018 et après avis favorable de M. Philippe DEPOUX a décidé de mettre fin au plan d'attribution gratuite d'actions mis en place à son bénéfice par le conseil d'administration du 19 octobre 2017 et a décidé de soumettre à la prochaine assemblée générale une résolution conférant au conseil d'administration une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions au profit du personnel salarié et/ou dirigeants mandataires sociaux de la société. Le nombre total d'actions gratuitement attribuées ne pourra pas excéder 2,5 % du capital de la société.

Nous vous demandons donc de bien vouloir décider de ces opérations et de conférer tous les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration en vue de leur réalisation.

Des résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire sont soumises au vote de la présente assemblée générale.